

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Le Parti libéral et le Parti radical, avec le soutien de l'UDC, déposent la motion suivante:

Motion pour une politique du logement efficace et réaliste à Pully

Il y a quelques mois, par l'intermédiaire de leurs présidents, les partis politiques de Pully ont manifesté leur volonté de trouver ensemble des solutions équilibrées pour parer au manque de logement dans notre commune, manifestée par une carence de logements à louer, tandis que les ventes en PPE augmentent drastiquement. Le Parti libéral et le Parti radical considèrent que ce sujet est important, raison pour laquelle ils ont proposé à tous les partis de trouver ensemble des solutions équilibrées débouchant sur l'offre de nouveaux logements locatifs, sans mettre en péril les finances de notre commune à la veille d'investissements importants, et sans pousser exagérément la densification aux dépens du charme de notre commune.

De l'avis du Parti libéral et du Parti radical, soutenus par l'UDC, il n'est pas opportun de répondre au manque de logements locatifs par une intervention des pouvoirs publics, telle que l'acquisition et la gestion d'immeubles par la Commune. Cette fonction, qui requiert des compétences particulières, doit rester l'apanage des professionnels, au vu notamment de la complexité du droit du bail. Bien souvent, les immeubles gérés par des communes mobilisent du capital et ne rapportent guère. Même si le but n'est pas de faire des placements intéressants, mais de mettre les logements à loyer raisonnable à la disposition de la population, cet aspect ne doit pas être négligé.

Actuellement, la Commune possède plusieurs terrains inutilisés; il n'est donc pas non plus utile d'acquérir d'autres terrains, au risque d'augmenter notre dette communale. L'intervention des autorités doit passer prioritairement par la valorisation des terrains déjà en mains communales, de manière circonstanciée, en tenant compte aussi de notre situation financière.

Octroi de droits de superficie sur des terrains communaux

Pour augmenter généralement l'offre de logements à louer, **les Libéraux et les Radicaux, soutenus par l'UDC, préconisent l'octroi, sur certains terrains communaux, d'un droit de superficie à des institutionnels, des promoteurs ou des coopératives, à un taux permettant à la Commune d'imposer aux constructeurs une obligation conventionnelle de créer des logements locatifs, moyennant une clause de retour à la Commune en cas de violation des obligations. Cette solution permettra d'augmenter l'offre en location, dans un marché libre, sans intervention des pouvoirs publics. Elle nécessite une faveur de la part de la Commune dans la cession de son terrain, sans investissement supplémentaire.**

Cette solution nous paraît préférable à celle de l'aide à la pierre fournie par l'Etat pour la **construction de logements à loyers modérés** dont les conditions d'occupation sont régies par un règlement et qui sont destinés exclusivement à des gens dont le revenu ne dépasse pas un certain seuil. A notre avis, *la mise en œuvre d'une aide financière directe destinée à certains ménages qui disposent d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à leurs besoins en général, mais qui doivent supporter une charge locative trop importante nous paraît préférable.* On ne saurait toutefois exclure la construction de logements à loyers modérés. Les groupes politiques pulliérans devront se mettre d'accord pour

trouver un compromis **sans mettre en péril l'équilibre financier de la Commune précieusement reconquis ces dernières années.**

En conclusion, au lieu de définir de manière abstraite une politique de logement dictée par la Commune comme le demande le Parti socialiste, le Parti libéral et le Parti radical demandent à la Municipalité de bien vouloir:

- **faire des propositions concrètes sur l'utilisation des terrains disponibles de la Commune, en proposant des solutions équilibrées qui comprennent des logements à loyers abordables et d'autres types garantissant à la Commune la rentabilité nécessaire au paiement de ses investissements.**

Le Parti libéral et le Parti radical, soutenu par l'UDC demandent que cette motion soit renvoyée à une commission.

Je vous remercie.

Pully, le 8 décembre 2010